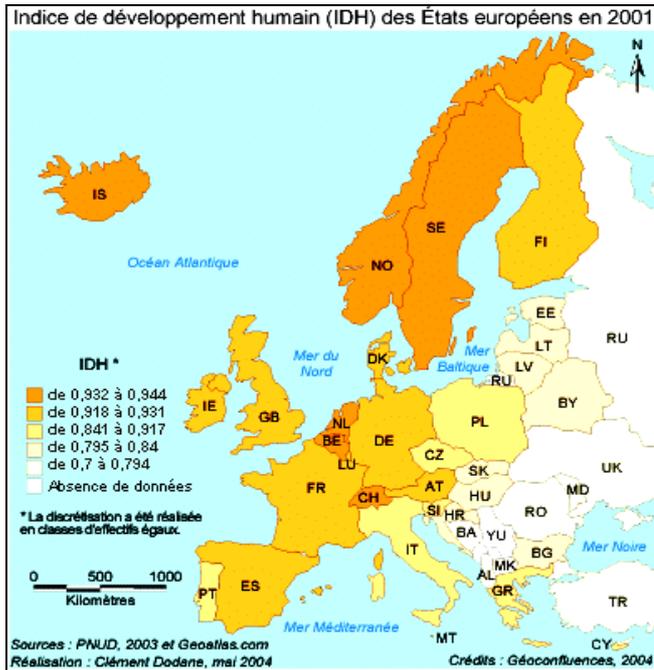
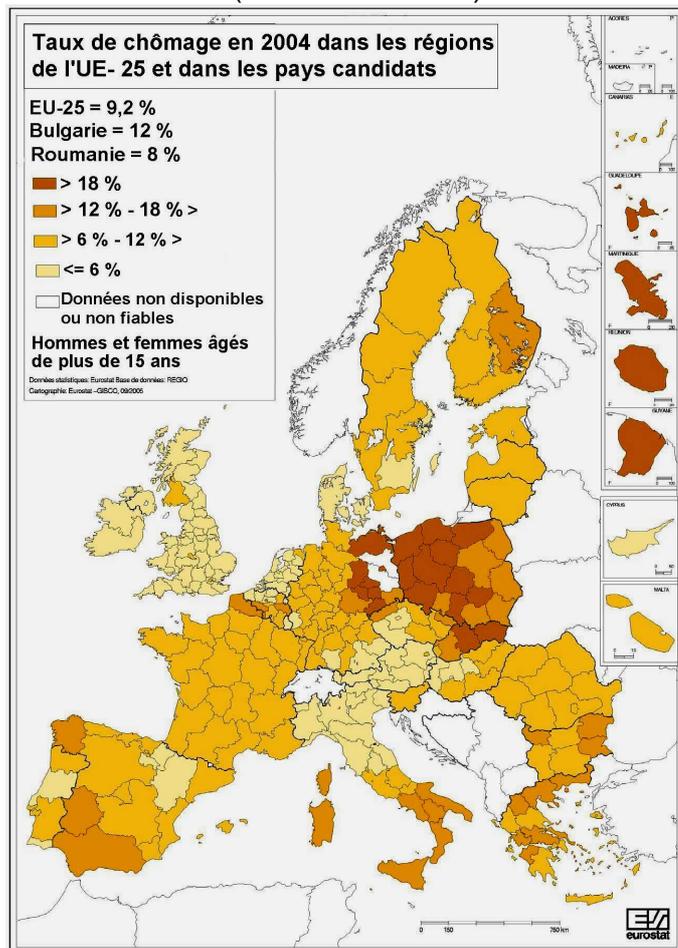


## Document 1



## Document 2 (Source Eurostat)



## Aides de l'Union européenne (d'après le site de la Commission européenne)

La politique régionale constitue le deuxième poste de dépenses de l'UE qui attribue des fonds aux collectivités locales et aux régions défavorisées : pour 2000-2006, 213 Mds €, dont 16 Mds € pour la France. Ces aides sont appelées « Fonds structurels », deux sont spécifiques à l'aide régionale : le Fonds européen de développement régional (FEDER) qui finance des infrastructures, des investissements productifs pour créer de l'emploi, des aides aux PME ; le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) qui aide les agriculteurs, principalement dans les régions en retard de développement mais aussi dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC) dans le reste de l'Union.

L'*Objectif 1* des Fonds structurels applique les valeurs de l'UE « promouvoir un développement harmonieux » et « réduire l'écart entre les diverses régions ». Les 2/3 des crédits sont alloués aux régions au PIB inférieur à 75% à la moyenne communautaire, avec une faible niveau d'investissement, un taux de chômage plus élevé que la moyenne, un manque de services, de faibles infrastructures de base. Ils servent à soutenir le décollage des activités économiques en les dotant d'équipements de base, en élevant le niveau de formation des ressources humaines.

Le « Fonds de cohésion » aide les pays les plus pauvres de l'UE, dont le PNB / h est inférieur à 90% de la moyenne communautaire, à investir dans les infrastructures de transport et dans la protection de l'environnement. Ces aides sont ainsi allouées à : Chypre, l'Espagne, l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie.

**CCPR** (Site de la ville de Romans) : la Communauté de Communes du Pays de Romans est éligible au FEDER.

**Rovaltain** est un syndicat de communes créé comme un outil d'aménagement. Le projet « Terre des Sens » a pour vocation l'accueil d'activités économiques et scientifiques, notamment dans le volet « goût », de façon à valoriser les produits et savoir-faire de la région mais aussi pour attirer des activités nouvelles. Les investissements sont financés par les recettes propres de Rovaltain complétées des subventions du FEDER, de l'Etat, de la Région et du Conseil Général. (Site de Rovaltain)

## Quels résultats ? (Centre d'Informations sur l'Europe)

Entre 1986 et 1996, le PIB / h des dix régions les moins favorisées de l'UE est passé de 41% de la moyenne de l'Union à 50%. L'Irlande, dont le PIB équivalait à 64 % de la moyenne communautaire lors de son adhésion, s'est hissée parmi les pays les plus riches d'Europe grâce, notamment, aux fonds structurels. Dans la région Nord-Pas-De-Calais, l'UE a financé des programmes de recherche visant à l'innovation technologique et a lancé l'opération « Villes et territoires numériques » : plus de deux mille personnes ont été formées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les aides européennes ont permis à la Lorraine d'établir un partenariat transfrontalier avec la Sarre (Allemagne) pour développer l'industrie plastique, qui représente plus de 2 000 emplois dans ces deux régions. En Bretagne, l'UE a participé aux travaux de réhabilitation de la Citadelle Vauban de Belle-Ile-en-Mer ainsi qu'à l'aménagement du site de la Pointe du Raz (Finistère).